

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 8 août 2022

Objet : Demande d'accès aux documents

N/Réf. : 1847 00/2022-2023.191

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 18 juillet dernier, visant à obtenir le taux de croissance annuel des dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les programmes des services généraux et de santé physique, et ce, depuis 1973.

Vous trouverez les informations pour les années financières 2003-2004 à 2021-2022 au lien Internet : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/budget-de-depenses/archives/budget-de-depenses-2021-2022/>. Par ailleurs, nous n'avons pas les informations pour les années antérieures à 2003-2004.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2